

Les Différents Diagnostics Immobiliers à Marseille : l'évaluation de la valeur Vénale

Vous souhaitez mettre en vente votre bien immobilier ? Vous souhaitez obtenir une évaluation précise de la valeur vénale de votre bien ?

Notre équipe d'experts immobiliers vous fournira un rapport complet d'évaluation.

L'attachement à votre bien immobilier, la méconnaissance du marché empêche souvent le vendeur d'être objectif sur la valeur de son bien.

Le recours à un expert indépendant devient nécessaire.

Attention à ne pas confondre une évaluation de la valeur vénale d'un bien immobilier avec un simple avis de valeur. Les agences immobilières proposent souvent un service gratuit d'évaluation, consistant à fournir un avis de valeur qui sera beaucoup plus succinct qu'un rapport d'évaluation. La méthode utilisée diffère en ce sens que la visite n'est pas obligatoire. L'avis de valeur sera moins précis qu'un rapport d'évaluation de la valeur vénale d'un bien immobilier.

L'intérêt de procéder à une telle évaluation consiste à obtenir un prix de vente précis, basé sur des éléments économiques, techniques, juridiques. Les banques, les services fiscaux, les notaires, recommandent souvent une évaluation de la valeur vénale par un expert, le rapport a beaucoup plus de poids et de crédibilité qu'un simple avis de valeur. Ce document est donc fortement utile pour attester de la valeur de votre bien.

D'autre part, en passant par un expert indépendant, vous vous assurez de la véracité de l'estimation.

Plusieurs éléments d'information entrent en compte dans cette évaluation. C'est le cas notamment de la superficie du bien, de sa qualité de conception, de sa situation (mitoyen, etc...), de l'année de construction, de son état de conservation, de la desserte en transports en collectif, la présence de commodités (écoles, alimentation, etc...), le stationnement, les extensions possibles, etc...

L'évaluation de la valeur vénale de votre bien immobilier reflète l'ensemble de ces composants.

Soyez donc vigilants lors de la mise en vente de votre bien. Le prix de vente doit être fixé au plus juste prix, le succès de votre opération en dépend.